

Les 5 conseils de... Benoît Dutour (Rexel)

VINCENT BOUQUET | 17/07 | 06:30



SÉRIE :
«Expérience de pro»

2 / 2

SERIE D'ETE « Expérience de pro » (1/6). Comment faire pour devenir un bon directeur juridique ? Celui qui officie chez Rexel livre sa recette.

Depuis plus de quatre ans, Benoît Dutour est à la tête de la direction juridique de Rexel. Passé par Michelin, au tout début de sa carrière, il a ensuite officié chez Nestlé entre 2006 et 2010. Fort de son expérience **des affaires juridiques dans les secteurs de l'industrie et des technologies de l'information**, il est rattaché à Catherine Guillaud, Directeur Général Délégué et Directeur Finances, Contrôle et Juridique du Groupe

1. S'intégrer à l'univers économique de l'entreprise

« Le directeur juridique et ses équipes doivent **utiliser le même langage** que l'ensemble des autres unités de la société, à savoir celui des chiffres. Il est très important d'exprimer ses projets au travers d'un prisme chiffré plutôt que d'utiliser les terrains émotionnel ou technique. Pour convaincre ses interlocuteurs, il faut chiffrer et quantifier le coût d'un projet, d'un recrutement mais aussi le retour sur investissement dont bénéficiera l'entreprise. Tout cela n'est pas forcément naturel pour un juriste mais il est absolument nécessaire de le faire. »

2. Animer ses réseaux interne et externe

« En interne, le directeur juridique doit évidemment **être pro-actif avec ses "clients" internes**, à savoir, généralement, le Président et le Comex. Il doit répondre à leurs demandes mais aussi savoir les anticiper. Mais son travail est loin de s'arrêter aux frontières internes de l'entreprise. En externe, les interlocuteurs sont nombreux et divers : avocats, économistes, informaticiens, commissaires aux comptes... Il faut appliquer **un soin tout particulier à les gérer**.

Concernant l'avocat, qui est un interlocuteur privilégié du directeur juridique, il est nécessaire qu'il devienne **un véritable partenaire** et qu'une relation de confiance de long terme s'instaure progressivement. Pour ce faire, nous devons toujours être clair sur la mission qui lui est attribuée mais aussi sur le montant de ses honoraires. Cette définition très stricte de la tâche à réaliser et de sa rémunération évitera bien des pertes de temps, d'argent et de qualité dans la gestion du dossier à moyen terme. Le directeur juridique doit aussi appliquer un soin tout particulier à gérer la coopération des éléments internes avec l'avocat... Si on peut lui faciliter le travail en lui évitant les tâches ingrates et chronophages, il sera ravi, plus performant sur la stratégie - son cœur de métier - et la facture s'en trouvera réduite. »

3. Être en pointe sur les meilleures pratiques de son métier

« Il faut, au moins une fois par an, **prendre le temps d'étudier les nouveaux outils** pour faciliter le travail de son équipe. J'évalue à 20 % les tâches à faible valeur ajoutée, qui ne sont donc pas mobilisatrices pour les juristes. Elles sont souvent victimes de la procrastination, voire d'un rejet ou d'un transfert sur un autre collaborateur. Le directeur juridique doit donc se demander : "Que puis-je faire pour réduire le nombre de ces tâches ?" afin d'optimiser et de valoriser le travail de son équipe. En y parvenant, tout le monde sera gagnant : les coûts seront réduits, la sécurité juridique du groupe améliorée (car l'accumulation de ces missions ingrates pas ou mal traitées peut être potentiellement dévastatrice) et les équipes remobilisées. »

4. Être en relation avec son réseau de pairs

« Souvent le directeur juridique se trouve un peu seul pour arbitrer des dossiers qui sont loin d'être évidents. La solution pour se sentir épauler ? **Etablir une relation de confiance**, notamment grâce aux associations comme l'AFJE ou le Cercle Montesquieu, avec d'autres collègues qui ont les mêmes préoccupations et ont peut-être déjà été confrontés à un tel cas. C'est aussi le moyen d'échanger sur les pratiques, tout en restant sur un terrain très professionnel. Et, dans le cas d'un contentieux, il est souvent utile de pouvoir traiter directement avec son homologue, tout en conservant évidemment à l'esprit les intérêts de son entreprise. »

5. Veiller à l'intérêt social de l'entreprise

« Le directeur juridique doit avoir **un rôle de pacificateur** dans l'entreprise en veillant à son intérêt social. De facto, vue sa position, il est au croisement de beaucoup de problématiques et l'intermédiaire de nombreux services. Sa vision transversale de la société dans laquelle il évolue est un atout dont il doit se servir. »

A lire jeudi 24 juillet : Les 5 conseils de... Hervé Delannoy (Rallye)●